PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du Vendredi 10 Novembre 2017

La séance est ouverte à 18 heures 30 en présence de :
Enseignants : Mme Chambeurlant - Mme Chamouleau - Mme De Souza - Mme Frixtalon - Mme Dieu - Mme Gadoud – Mme Geeraert - Mme Duvinage – Mme Féron – Mme Thévret-Guillaumin - Mme Esbelin - Mme Nuez - Mme Désesquelles (directrice).
Mme Peiffer RASED (présente à une partie du conseil)
Parents d'élèves liste d'union : Mme Wache, Saouab, Dudouit, Nedelec, Robert, Simon, Serry-Primaud, Nfon-Ewane, Guillouzic.
Parents d'élèves AAPEA : Mmes Guedes-Ramos, Wack, Benali et Matteucci, Mrs Castelli et Derycke.
Mairie : Mr Audebert, conseiller municipal, Marion Bon, responsable du périscolaire sur l'école (présente à une partie du conseil).
Personnes excusées : Mme Fauque, IEN ; Mme Gaudry, enseignante, Mme Allusse, liste d'union, Mme Hussenet et Mr Laurence, AAPEA .

Composition du Conseil d'élèves et bilan des élections de parents d'élèves

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Plus de participation que l'an dernier : 50.34 % cette année, 43.25% l'an dernier, mais pas autant qu'il y a deux ans : 61.18 %. 220 votants sur 437 inscrits (6 bulletins nuls).

Liste d'union	142 voix soit 8 sièges.
AAPEA	72 voix soit 4 sièges.

Les élèves ont également élu leurs délégués au conseil d'élèves cette semaine-là.

Bilan de la rentrée 2017

Effectif de rentrée : 272 élèves
Depuis 2 départs et 5 arrivées : à ce jour 275
1 arrivée attendue.
Structure à ce jour :

CP 56

Mme Frixtalon	23 élèves
Mme Dieu et le mardi, Mme Gaudry	22 élèves + 1 élève d'ULIS
Mme De Souza	10 CP *et 12 CM2*

CE1 56

Mme Gadoud	27 élèves + 1 élève d'ULIS
Mme Geeraert	26 élèves + 2 élèves d'ULIS

CE2 52

Mme Nuez	26 élèves
Mme Esbelin	26 élèves

CM1 47

Mme Chamouleau	24 élèves
Mme Chambeurlant	23 élèves

CM2 64

Mmes Désesquelles et Thévret-Guillaumin	25 élèves + 1 élève d'Ulis
Mme Féron et le jeudi, Mme Gaudry	26 élèves
Mme De Souza	*10 CP et* 12 CM2

ULIS école

Mme Duvinage	5 élèves

Soit 270 et 5 ULIS

Les effectifs sont donc très justes, mais compte-tenu de la présence de l'ULIS, le maintien de la 11ème classe a été acté par la DASDEN à la demande de Mme l'Inspectrice. Cela nous a permis de maintenir le CP/CM2 et d'éviter des CP à 28 et des CM2 à 32. Par contre, il semble difficile de maintenir cette onzième classe l'an prochain (départ de 64 CM2).
Le climat de l'école se ressent de ces effectifs pas trop lourds et ce début d'année est plutôt calme, même si certains CP ont un peu de mal à accepter les règles de l'école élémentaire.
Mme Gaudry effectue les deux compléments de service des enseignantes travaillant à temps partiel, cela permet une bonne communication.

Règlement intérieur de l'école et charte informatique

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.
Charte informatique : la charte destinée aux élèves sera lue en classe et mise dans le cahier de liaison.

PPMS

Un exercice simulant une intrusion a eu lieu le mardi 17 octobre (date au niveau de la circonscription, donc les CP et les CM2a, en sortie ce jour-là n'ont pas participé à l'exercice).
Les classes du RDC se sont sauvées pendant que les classes de l'étage se cachaient.
Le signal d'alerte n'est pas assez audible, même prévenus et en activités calmes.
L'exercice a été rapide et les élèves ont bien suivi les consignes, le silence est de mieux en mieux respecté. Un autre exercice aura lieu dans l'année au niveau d'un secteur du département en plus des exercices incendies.
Le PPMS a été remis en forme avec la nouvelle matrice fournie par la DASDEN suite à cela il sera à nouveau transmis à la mairie et un travail sera fait avec Mr Albe, conseiller pédagogique, pour poursuivre les améliorations.
Les deux zones de confinement sont situées au RDC. Une malle pour zone a été fournie pour ranger le matériel mais pour la zone la plus grande, serait-il possible d'avoir une seconde malle pour dispatcher le matériel sur la zone de façon à calfeutrer plus rapidement ?
Quelle solution pérenne au niveau des rideaux qui étaient un essai ?
La problème principal au niveau du bâtiment reste le signal sonore qui n'est pas suffisamment audible et doit pouvoir faire face à toutes les situations (sortir ou se confiner).
Rappel aux familles : éviter de rester aux abords de l'école.
Au niveau des accès au bâtiment, la cour est peu protégée. Un portillon a été installé pour permettre le lien par les espaces verts entre l'élémentaire et la maternelle.
A signaler également : la sente des pointes qui devrait être piétonne, ce qui n'est pas toujours respecté.

Aide aux élèves en difficultés (APC, RASED)

Le RASED de la circonscription comprend trois groupes de professionnels , ceux qui interviennent sur l'école travaillent sur Andrésy et Orgeval.
La psychologue de l'Education Nationale, Mme Peiffer, intervient pour des suivis psychologiques légers (5 à 6 séances) puis peut orienter vers un CMP (Conflans ou Chanteloup) ou un CMPI (St Germain ou Vernouillet), elle peut réaliser des bilans psychologiques et participe à l'accompagnement de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Elle travaille toujours avec une autorisation préalable des familles.
Mme Nodé-Langlois, rééducatrice, n'intervient pas sur la pédagogie mais travaille sur le passage de l'enfant à l'élève. Elle travaille en collaboration avec la famille et uniquement après accord de celle-ci. Elle intervient auprès des élèves de cycle 2 à raison d'une fois par semaine.
Mme Corriou, Maître E, intervient sur les difficultés pédagogiques, elle peut prendre les élèves en charge deux fois par semaine par petits groupes.
L'ensemble de l'équipe du RASED travaille en collaboration avec les enseignants, c'est un soutien important pour les enseignants lorsqu'un élève rencontre des difficultés importantes. Des concertations ont lieu à différents moments en fonction des disponibilités de chacun.
Si vous souhaitez les solliciter, vous pouvez les contacter au 01.39.74.65.46, et laisser un message en énonçant très distinctement votre numéro, vous serez ensuite recontacté.
La médecine scolaire est assurée en lien avec le Centre Médico Social et Mme Bourse, infirmière de secteur.
Les activités pédagogiques complémentaires visent soit à aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, soit à les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer toute autre activité prévue par le projet d'école. Elles ne sont pas forcément assurées par l'enseignant de l'enfant, des groupes d'élèves sont établis en concertation entre les différentes enseignantes.
Ces aides seront adaptées en cours d'année en fonction des besoins des élèves.
Toute participation est conditionnée à l'accord des familles. Les parents élus suggèrent qu'une meilleure information soit faite lors des réunions de rentrée, certaines familles ayant mal accepté d'avoir le papier d'autorisation à signer sans plus d'information. Participer à des séances d'APC ne signifie pas forcément que l'enfant est en difficulté, il peut aussi s'agir d'autres activités prévues au projet d'école, de temps de travail en petits groupes. Les enseignantes restent disponibles pour informer plus les familles qui en ressentent le besoin.
Ces aides personnalisées ont lieu les mardis et jeudis de 11h45 à 12h30 pour les CE2, CM1 et CM2, de 13h05 à 13h50 pour les CP (nouvel horaire) et de 16h à 16h45 pour les CE1.

Livret scolaire unique

Le livret scolaire Unique est rempli par les enseignants pour permettre aux parents de suivre les acquis de leurs enfants. Ce livret suit l'élève tout au long du cycle, il est consultable par les établissements suivants dans l'année qui suit la fin du cycle, c'est-à-dire que les enseignants de 5ème peuvent avoir accès au livret de CM1. Cela permet un meilleur suivi des élèves.
L'an dernier, nous avons rempli ces livrets de façon semestrielle : janvier et juin. L'équipe enseignante souhaite continuer ainsi, les parents élus ne s'y opposant pas, la décision est actée.
Il sera diffusé sous forme papier pour l'instant, nous n'avons pas plus d'informations sur la consultation numérique par les familles.
Les positionnements possibles pour les objectifs d'apprentissage sont : non atteints, partiellement atteints, atteints ou dépassés.
« Dépassés » pourra par exemple correspondre à un élève qui parle couramment anglais, c'est exceptionnel et n'est pas l'objectif de chaque élève, qui reste « atteints ». Les enseignantes rappellent que les enfants sont en période d'apprentissage et qu'ils ont le droit de se tromper, l'erreur permet d'apprendre.
Cet outil est intéressant pour les enseignants qui aimeraient y être mieux formés pour l'utiliser au maximum de ses possibilités.

Equipement informatique et photocopieuse

Les Tni fonctionnent dans les classes de Mmes Chambeurlant, De Souza, Désesquelles et Duvinage. Mme Esbelin utilise toujours son ordinateur personnel sur celui de sa classe. D'autres classes seront-elles équipées ?
Equipement informatique trop léger pour travailler efficacement les compétences attendues avec des classes entières, le problème de la maintenance régulière n'est pas résolu.

Un réseau WIFI a été installé sur l'école mais avec peu d'information, est-il possible de le couper comme prévu ? Et dans ce cas, comment fait-on ? La connexion Amon école ne semble pas fonctionner ? Le technicien informatique doit passer mardi pour faire le point.

La mairie a fait le choix pour les nouveaux équipements de s'appuyer sur un prestataire : « Yvelines numérique ». Un contact est en cours en lien avec l'éducation nationale.
Dans un premier temps : il y aura une rencontre à la mairie pour convenir d'une démarche qui sera présentée aux élus. L'idée est de proposer une somme au budget avec un plan pluriannuel, pour une première installation à l'été 2018.
Ce défaut d'équipement est le même sur toutes les écoles de la ville. Les parents posent la question du budget alloué, de sa part dans le budget communal. Mr Audebert rappelle les contraintes financières de la ville et invite les parents à lire les PV des conseils municipaux disponibles sur le site de la ville. Le sentiment des parents est que les choses ne bougent pas depuis plusieurs années. Plusieurs questions sont évoquées : location plutôt qu'achat du matériel, installation de la fibre.

La photocopieuse est sous-dimensionnée pour les besoins d'un tel groupe scolaire (15 classes, élémentaires et maternelles), il est difficile de faire un nombre important de titrages consécutifs. Elle est de plus en plus souvent hors d'usage.
Nous aurions également besoin de pouvoir faire des tirages couleur, d'avoir un équipement connecté.
Le premier marché passé n'ayant recueilli qu'une seule offre, il a du être repassé (obligation légale), ce qui occasionne un peu de retard. Une nouvelle photocopieuse devrait être installée aux alentours de Noël.

Travaux, aménagement de la cour

Le ménage et l'entretien quotidien sont très bien faits. Mme Leclerc (ATSEP sur l'école 4 matins par semaine) nous est d'une aide précieuse et très appréciée.
Les petits travaux sont réalisés rapidement, des mails sont régulièrement envoyés pour un meilleur suivi.
Un arbre a été enlevé dans la cour (If dont les baies sont toxiques).
Un portillon a été mis dans la cour.
Des stores ont été posés dans la classe de Mme Dieu.
Une demande reste en attente : l'écran de la classe de Mme Frixtalon à refixer.
Nous avons des soucis avec des odeurs au niveau des sanitaires, soucis récurrents dus à une faible pente d'évacuation. La rénovation de certains sanitaires serait à envisager.
Projet d'agrandissement : le maitre d'œuvre est choisi, la phase de négociation est en cours. Puis un premier projet sera présenté aux enseignants et aux parents, une esquisse qui sera modifiable. Cette date n'est pas encore fixée.

Organisation du temps scolaire : retour sur les questionnaires aux familles

Présentation du diaporama de la mairie suite à la consultation des familles.
46,04 % des familles ont répondu à la consultation et 57.89% des enseignants.
82% des familles et 86% des enseignants ayant répondu souhaitent le retour à la semaine de 4 jours.
Certaines difficultés seront à prendre en compte : temps de la pause méridienne, qui parait trop long aux parents et aux enseignants mais qui permet pour les animateurs un temps de repas adapté aux enfants, organisation du centre de loisirs du mercredi, les parents souhaitant qu'il puisse rester organisé sur l'école.

Vote:
Pour le maintien de 4 jours et demi : 1
Pour le retour à 4 jours : 24
Abstentions : 2

Le conseil d'école se prononce donc pour le retour à la semaine de 4 jours.
Cet avis sera étudié avec celui des autres écoles au prochain COPIL.

Fonctionnement du temps périscolaire : cantine, garderie et étude

Bonne coordination entre l'équipe de périscolaire et les enseignants.
Equipe agréable. L'effectif d'enfants est important (235). Le taux d'encadrement est de 1/20 le midi sur la ville. Le taux d'encadrement est de 1/18 sur les temps périscolaires (matin et soir), selon la réglementation en vigueur.
A noter pour les familles : les changements en cours de journée ne permettent pas de prévoir le bon nombre d'animateurs pour le soir en particulier, ils sont donc à réserver aux cas exceptionnels, il faut contacter l'astreinte du périscolaire pour prévenir et non l'école.
Deux groupes d'étude surveillée ont été mis en place. Ils sont surveillés par Mmes Talbi et Saint Marcoux ou par Mme Welle. Les élèves sont accueillis dans des classes différentes chaque jour afin de permettre aux enseignantes d'assurer les rdv et autres préparations en classe.

Le midi, les CP déjeunent tout de suite. Les autres mangent quand ils veulent en fonction des activités auxquelles ils participent. Les animateurs fonctionnent en deux équipes avec un roulement à 12h45 sur les services. Il y a trois adultes en salle de restauration. Le hall est ouvert aux activités calmes l'hiver et par temps de pluie. Deux animateurs vont sur le stade tous les midis, le mardi et le vendredi dans une salle du gymnase (danse et jeux sportifs). Le foot est interdit dans la cour. Un créneau est réservé aux CP à Diagana. Des projets ont été proposés en début d'année par les animateurs et maintenus ou non selon l'adhésion des enfants. Les projets sont affichés dans l'école et devraient être mis en ligne sur le site de la mairie, il est également possible de faire un lien sur le site de l'école. Certains projets sont fermés comme le journal ou le manga, d'autres restent ouverts à de nouveaux enfants. Souvent les CP ne sont pas demandeurs d'activités en début d'année mais s'y intègrent en janvier/février. A partir de janvier, un nouveau projet sera proposé : remonter un spectacle comme il y a deux ans. Il est prévu de travailler avec des vidéos mais cela sera difficile car de nombreuses familles n'accordent pas les autorisations nécessaires sur le temps périscolaire.

Marion Bon insiste sur l'importance de la fiche sanitaire mairie, il en manque une centaine sur l'école. Il est indispensable de noter sur cette fiche les personnes habilitées à venir chercher l'enfant, même si ce sont les frères et sœurs. Après le 25 novembre, le tarif le plus cher sera appliqué aux familles n'ayant pas rendu cette fiche.

En ce qui concerne le repas, des règles ont été établies sur le site : tout prendre sur son plateau, goûter à tout, manger au minimum deux choses avant de passer au dessert.
Le ressenti des familles est très différent de celui des animateurs, en aucun cas les enfants ne sont forcés à tout manger mais un minimum est exigé et nécessaire pour pouvoir travailler l'après-midi. Des commissions menus ont lieu régulièrement, un travail est fait avec les élèves avant celles-ci, des parents élus y sont conviés. La prochaine commission aura lieu le 9 janvier sur l'école. Le midi, les cuisiniers adaptent les portions en fonction de l'âge et le désir des élèves, ce n'est pas le cas pour le goûter qui est le même pour tous.
Certains enfants mangent très peu. Mme Duvinage évoque une opération « anti gaspillage » faite dans une autre école et qui avait bien motivé les élèves et pourrait peut-être être reprise pour faire de la réduction des quantités de déchets un défi.

Marion Bon est présente le midi et le soir, en cas de souci, elle est disponible pour en discuter avec les familles, cela permet souvent de résoudre les difficultés plus rapidement que lorsque cela passe par l'intermédiaire du service scolaire.

Projet d'école

Trois grands axes :

- **développer l'autonomie de l'élève face à une tâche de plus en plus complexe.**

Actions qui se poursuivent :
Lecture CM1/Mater :
Défimaths : résoudre ensemble des énigmes mathématiques, très apprécié des élèves (proposition de faire un défimaths en conseil d 'école lors du prochain conseil).
Outils communs : carnet culturel, cahier de poésie.
Activités rituelles : Ces activités sont rassurantes pour les élèves et permettent un départ autonome dans le travail le matin même pour les élèves les plus en difficulté (consigne connue, mise en place toujours identique)

- **Améliorer l'écoute et l'attention dans le respect de l'autre**.

Débats philo à partir du CE1.
Conseil d'élèves
Rencontres USEP

- **Partager une culture commune.**

Printemps des poètes : Classe de Mme Chamouleau, avec sans doute des récitations en maternelle aussi cette année.
Chorales : La semaine artistique et les décloisonnements : Noël, Van Gogh.

Nouvelle action mise en place : massage école, deux enseignantes de l'école, Mmes Duvinage et De Souza, étant formées.
L'an dernier : CP/CM2 et CE2a.
Cette année : Les CM1 qui n'en ont pas bénéficié l'an dernier dans le cadre des APC pour suivi en classe ensuite.
Les CP en priorité tout un niveau pour que cela puisse durer.

Projets de classes : activités USEP et sorties scolaires

CP :
Randonnée USEP rando au Corra le 17 octobre
Rencontre USEP petits débrouillards en février
Deux sorties à l'école de la campagne et de la forêt à Marly le Roi :
23 novembre et 1er juin (du blé au pain, le miel et les abeilles, plume et oiseau).

CE1 :
Rencontre USEP petits costauds le 21 décembre.
En recherche d'une sortie en lien avec le projet de classes sur l'Amérique pour la fin d'année.

CE2 :
Sortie nettoyage de la nature
Visite historique de la ville avec Mr Van Ceunebroecke du club historique.
Sortie à Samara.
Bâtisseurs en herbe : 18 janvier sur l'école
Classes d'eau en mars/avril
Raid nature USEP en avril
Spectacle musical avec les grandes sections, la bibliothèque et l'école de musique.
Projet jardinage en lien avec l'ULIS.

CM1 *:*
Rencontre USEP jeux de raquette le 14/11 à Diagana
Conférence sur les énergies avec Total.
Rando Patrimoine USEP le 14 juin à Versailles
classe à PEAC avec l'OPIE : découverte de l'univers des insectes (500 euros financés par la DASDEN)
Projet basket ave le club de la ville.
En lien avec la bibliothèque municipale et Odyssée en Yvelines, les Cm1 ont assisté à une répétition de spectacle théâtral et verront ensuite le spectacle final.

CM2 :
Eau'rientation en mai (sous réserve)
CM2a : voile, trois journées réalisées sur les 5, très bon investissement des élèves.
2 autres journées en juin.
CM2b et Cm2 du CP/Cm2 : escalade .
Décloisonnement maths avec les 6ème : avril
8 décembre : course solidaire avec les 6ème dans le cadre du téléthon : parrainage des tours courus.
Une intervention de l'AFM a eu lieu ce matin auprès des élèves.
Sortie avec nuitée en mai : 25 et 26 mai sur les plages du débarquement.

Une commission mairie attribue une partie du financement des sorties, l'association scolaire USEP finance le reste. Cette commission n'a pas encore eu lieu.
Les collaborations avec la bibliothèque et l'école de musique sont très appréciées, le travail produit avec les élèves est de grande qualité.

Spectacles mairie, nous avons envoyé nos souhaits mais n'avons pas encore la réponse.
Projet sportif ouvert à tous : participation aux 20 bornes.

Dates à retenir

Photos : mercredi 15 novembre
Décloisonnement de Noël : vendredi 1er décembre
Carnaval : vendredi 23 mars
Kermesse : vendredi 22 juin
Prochains conseils d'école : vendredi 2 février et vendredi 1er juin (sous réserve).

La séance est levée à 21h00.

La directrice

A.DESESQUELLES S.WACHE, liste d'union T.CASTELLI (AAPEA)